Date de télétransmission: 02/07/2014 Date de réception préfecture : 02/07/2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président: M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014 Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice: 79 Nombre de procurations : 14

SCRUTIN: POUR: 76 ABSTENTION: 0 CONTRE: 0 NE SE PRONONCE PAS: 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. François HELIE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	M. Thierry FALCONNET	
M. Charles ROZOY	Mme Louise BORSATO	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Membres titulaires absents:

Mme Catherine VANDRIESSE	
M. Roland PONSAA	

M. Jacques CARRELET DE LOISY

Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET M. Abderrahim BAKA pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT

Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE

Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER

Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

GD2014-06-26 034 N°34 - 1/2

OBJET: POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - VILLEO - Demande de subventions PLH : construction de 12 logements (9 PLUS, 3 PLAi), "ZAC les Clos" rue des Clos à Daix

VILLEO va réaliser la construction de 12 logements individuels certifiés « RT 2012 -10% ») situés ZAC « Les Clos », rue des Clos à Daix. Cette opération a été financée par le Grand Dijon au titre de sa délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, VILLEO, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 86 400 € au titre des PLUS,
- 54 000 € au titre des PLAi,

représentant 6,72 % du coût prévisionnel TTC (2 088 103,59 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservations à hauteur de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE:

- d'attribuer à VILLEO 28 boulevard Clemenceau BP30312 21 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 12 logements individuels « RT2012 10 % » (9 PLUS, 3 PLAi), situés « ZAC Les Clos », rue des Clos à DAIX, deux subventions d'un montant total de 140 400 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - 86 400 € au titre des PLUS.
 - 54 000 € au titre des PLAi.
- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par VILLEO, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2014-06-26 034 N°34 - 2/2